

## PREPARATION ET EXAMEN AIPR CONCEPTEURS & ENCADRANTS

### PROGRAMME

#### **PUBLICS / PREREQUIS**

**Concepteurs** : personnels du responsable de projet chargés d'effectuer les DT, d'analyser leurs réponses, de procéder ou faire procéder à des investigations complémentaires sur les réseaux situés au droit des travaux, d'annexer au dossier de consultation des entreprises puis au marché de travaux les informations utiles sur les réseaux, de procéder ou faire procéder au marquage piquetage des réseaux enterrés et d'assurer le suivi ou le contrôle de l'exécution des travaux

**Encadrants** : personnels de l'exécutant des travaux chargés d'encadrer les chantiers de travaux

#### **OBJECTIFS**

- Mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique

- S'entraîner sur les questions issues du QCM de contrôle des compétences pour l'intervention à proximité des réseaux

#### **PÉGAGOGIE**

Exposés

Entraînement au QCM

#### **VALIDATION**

Attestation de formation

Après examen, délivrance, si résultat favorable, d'une attestation de compétence AIPR

#### **DURÉE**

1 journée, soit 7 heures de formation

#### **PERIODICITE**

L'AIPR est à renouveler tous les 5 ans.

#### ■ **Procédures pour le responsable de projet avant les chantiers**

- Formulaire de DT : Guichet Unique et l'emprise du projet
- Analyse des réponses
- Réalisation des investigations complémentaires et la détection de réseaux : classe de précision cartographique des ouvrages, responsabilité de prise en charge
- Clauses dans les marchés et DCE
- Marquage – Piquetage
- Compétences des personnels

#### ■ **Procédures exécutants avant les chantiers**

- Formulaire de DT-DICT
- Analyse des réponses du DCE et du marché
- Compétences des personnels
- Application du guide technique
- Lecture des indices et affleurants
- Travaux sans tranchée

#### ■ **Au cours du chantier**

- Constat d'arrêt ou de sursis
- Constat de dommage
- Opérations sur chantier